

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DES BIENS CULTURELS



Créé en 1975, l'office central de lutte contre le trafic des biens culturels (OCBC), est un service d'enquête de la Direction Centrale de la Police Judiciaire (DCPJ), doté d'une compétence nationale et composé de policiers, de gendarmes et de personnels administratifs.

Le trafic illégal de biens culturels demeure, au regard des profits générés, comme un des plus importants trafics mondiaux.

Pleinement engagé dans la lutte contre la criminalité organisée, l'OCBC traite d'enquêtes complexes en matière de vol et de recel de biens culturels mais aussi des affaires de faux, d'escroquerie en bande organisée et de blanchiment de dimension nationale et internationale.

Il intervient notamment dans la lutte contre le pillage et le trafic de biens archéologiques en provenance des zones de conflit, communément appelées «antiquités du sang».

La lutte contre le trafic de biens culturels se caractérise ainsi par son aspect protéiforme et un large spectre infractionnel visant une délinquance organisée dégageant des profits particulièrement importants.

La saisie des avoirs criminels demeure ainsi un axe majeur des stratégies d'enquête déployées par les enquêteurs.



› L'INVESTIGATION,

au travers d'enquêtes menées d'initiative ou sur délégation judiciaire par 3 groupes opérationnels, assistés d'un groupe dédié au traitement du renseignement opérationnel et stratégique. L'Office peut travailler en co-saisine avec l'ensemble des enquêteurs en s'appuyant sur un réseau de 80 correspondants affectés au sein des services territoriaux de police et de gendarmerie.

› LE RENSEIGNEMENT CRIMINEL,

en traitant des renseignements émanant des services territoriaux et des partenaires internationaux, le groupe SIRASCO (Service d'Information, de Renseignement et d'Analyse Stratégique sur la Criminalité Organisée) effectue des rapprochements en exploitant l'ensemble des bases judiciaires et la base TREIMA. Il alimente la base d'Interpol PSYCHE et exerce une veille internet permanente.

› LA COOPÉRATION INTERNATIONALE,

en étant le point d'entrée national d'INTERPOL et en participant à des opérations européennes de police dans le cadre du projet EMPACT. Il échange des informations opérationnelles avec EUROPOL et les services d'enquête étrangers.

› LA FORMATION,

grâce à des stages organisés, au profit d'enquêteurs français ou étrangers et en intervenant dans le cycle de formation des magistrats et au sein d'universités.

› LA PRÉVENTION,

par une sensibilisation des services de l'État, ou des professionnels par une cellule relation extérieure.

Cette action se concrétise par la résolution d'affaires liées à des préjudices financiers et patrimoniaux très importants, telle l'affaire des faux meubles XVIII^e siècles en 2016, ou par l'interpellation en flagrant délit en 2019, d'une bande organisée de dimension internationale, qui s'appropriait à commettre un vol avec effraction visant le château de Fontainebleau.



À ces affaires s'ajoutent le démantèlement de réseaux criminels spécialisés dans les vols dans les églises et les châteaux, ainsi que la résolution d'affaires de faux, de tromperie et d'abus de confiance.

La saisie record de plus de 250 faux tableaux impressionnistes dans un atelier de faussaires, en 2018, dans l'Est de la France, illustre ainsi, la prégnance de ce phénomène criminel.



Plus récemment, l'OCBC a renforcé son activité afin de lutter contre les atteintes au patrimoine archéologique national et le trafic international d'antiquités en provenance du Moyen-Orient et d'Amérique du sud.

A l'instar de nombreux trafics, le réseau Internet demeure un vecteur important dans la circulation d'objets d'origine frauduleuse.



L'ensemble des enquêtes traitées au sein de l'office lui permet de renforcer en permanence ses connaissances liées au fonctionnement du marché de l'art au plan national et international.

Ces compétences ont vocation à être partagées avec l'ensemble des magistrats, enquêteurs, acteurs institutionnels ou privés, engagés dans la lutte contre le trafic des biens culturels.



CONTACTS

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DES BIENS CULTURELS



101-103, rue des trois Fontanot
92000 NANTERRE



Secrétariat : 01.47.44.98.63
mail : secretariat.ocbc@interieur.gouv.fr



SIRASCO OCBC : 01.47.44.98.53
mail : sirasco-ocbc@interieur.gouv.fr

